

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 3 décembre 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le trois décembre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Étaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, M. Michel ALLAIS, M. Didier DUVAL, adjoints.

Mme Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Christine ANGRAND, Mme Chantal VALLET-CREVEL, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Vincent FASCIANA, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. François DELAUNAY, M. Benoist VAILLOT, M. Lukas BLANPAIN, M. Serge CADINOT, M. David FONTAINE, M. Victor PONTY, conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Mme Annie LELOUP, adjointe (ayant donné pouvoir à M. Michel ALLAIS), Mme Mathilde HURÉ, adjointe (ayant donné pouvoir à M. Benoist VAILLOT), M. Médéric FIQUET, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Claude PETIT), Mme Joëlle OUVRY, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à Mme Véronique FERMÉ), Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à Mme Anne VINCENT), M. Alexis CAVAREC, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Jean DELALANDRE), Mme Sylvie VATINEL, conseillère municipale.

Était absente non excusée : Mme Virginie PERIERS, conseillère municipale.

Secrétaire de séance : Mme Anne VINCENT.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 OCTOBRE 2021 :**

Commentaires :

Monsieur Cadinot précise « concernant la réponse que vous avez apportée « vous avez appris du fait de la présence de M. Cadinot en commission bâtiment / voirie, que ce projet est envisagé dans l'actuel centre des impôts. » je voudrais que l'on corrige un petit peu cette réponse qui n'est pas tout à fait correcte. En reprenant le compte-rendu de la commission, c'est plutôt M. Cadinot qui demande pourquoi le futur déménagement de la MJC n'a pas été évoqué en commission bâtiment / voirie. M. le Maire répond qu'il a fait le choix dans un premier temps de prévenir le Président, M. Delqué et le Directeur de la MJC ».

M. le Maire répond « la question est de savoir ce qui a été dit lors du Conseil municipal et non pas si la réponse vous convient. Après vous pouvez débattre sur ma réponse mais cela est autre chose. Si on demande ce qui a été dit le jour du Conseil municipal, c'est ce qui est écrit dans les conclusions ».

M. Lukas Blanpain remarque qu'« il est indiqué que Mme Canard était présente ». Mme Paillet répond « effectivement, c'est une erreur qui sera corrigée sur le début du PV, mais la grille des signatures est correcte ».

Le procès-verbal de la séance du 22 octobre 2021 est adopté à la majorité (4 votes contre : M. Lukas BLANPAIN, M. Serge CADINOT, M. David FONTAINE, M. Victor PONTY).

**ADMINISTRATION GENERALE – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) :**

*Rapporteur : M. Jean DELALANDRE*

La Commission d'Appels d'Offres (CAO) est une instance de décision pour l'attribution des marchés publics des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Au vu de certains seuils des marchés publics, il est nécessaire de réunir la CAO (voir la note réalisée par les services techniques à cet effet).

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants ou un établissement public, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) comporte en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le Conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la Commission d'Appel d'Offres (CAO) (à titre permanent, le cas échéant).

Les groupes majoritaire et minoritaire se sont mis d'accord sur une liste respectant le scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Par conséquent, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au « scrutin secret ».

Après en avoir procédé au vote, le Conseil municipal décide que sont élus à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) :

- **Membres titulaires** : Claude PETIT, Catherine LILLINI, Arnaud DELAUNAY, Médéric FIQUET et Lukas BLANPAIN.

- **Membres suppléants** : Michel ALLAIS, Yann LE BORGNE, Benoist VAILLOT, Vincent FASCIANA et Serge CADINOT.

**Vote : adopté à l'unanimité.**

**ADMINISTRATION GENERALE – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) :**

*Rapporteur : M. Jean DELALANDRE*

Le Ministère de l'Economie n'impose pas que chaque Commission d'Appel d'Offres (CAO) ait son propre règlement intérieur, mais le préconise.

En effet, le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est établi dans le respect de la réglementation en vigueur et s'appuie sur la mise en œuvre des principes de concurrence, d'égalité de traitement des candidats et de la transparence des procédures. Il propose donc le cadre de fonctionnement et des attributions de la CAO de la Ville de Duclair.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le Code de la Commande publique (CCP),

Vu l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'adopter le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) tel que présenté.

**Vote : adopté à l'unanimité.**

**REPONSES AUX QUESTIONS ORALES D'INTERET GENERAL POSEES PAR LES ELUS DU GROUPE MINORITAIRE :**

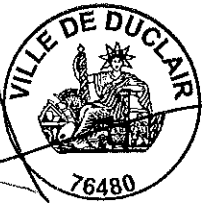
*Pas de question du groupe minoritaire.*



**COMMUNICATIONS :**

- M. le Maire invite l'assemblée à se mobiliser ce week-end et rappelle le programme du Téléthon 2021.
- M. le Maire informe que la prochaine réunion de conseil municipal est le 17 décembre prochain.

La séance est levée à 18h45.

Le Maire,  
Jean DELALANDRE



Claude PETIT 	Véronique FERMÉ 	Yann LE BORGNE 
Amie LELOUP 	Michel ALLAIS 	Mathilde HURÉ 
Didier DUVAL 	Catherine LILLINI 	MONTEIRO Madeline 

<p>Mame Bigué THEBAULT</p> 	<p>Benoist VAILLOT</p> 	<p>Vincent FASCIANA</p> 
<p>Virginie PERIERS</p> 	<p>Arnaud DELAUNAY</p> 	<p>Chantal VALLET-CREVEL</p> 
<p>Joëlle OUVRY</p> 	<p>Médéric FIQUET</p> 	<p>Christine ANGRAND</p> 
<p>François DELAUNAY</p> 	<p>Anne VINCENT</p> 	<p>Alexis CAVAREC</p> 
<p>Lukas BLANPAIN</p> 	<p>Serge CADINOT</p> 	<p>Sylvie VATINEL</p> 
<p>David FONTAINE</p> 	<p>Victor PONTY</p> 	